

**ÉDITION DU 18 NOVEMBRE 2021**

[Éditions précédentes](#)

Adresse email ...

OK

Recevez gratuitement notre newsletter

**Article**   (<https://www.dalloz-actualite.fr/printmail/flash/responsabilite-sociale-et-environnementale-avocats-ont-aussi-un-role-jouer>)

## Responsabilité sociale et environnementale, les avocats ont aussi un rôle à jouer

**AVOCAT** (</actualites/avocat>)

**Réchauffement climatique, crise du covid-19, compétitivité accrue du marché du droit, les cabinets d'avocats n'ont plus d'autres choix que de s'intéresser de près aux questions de RSE. Accompagner les entreprises dans leur transition ne suffit plus, à eux aussi d'être des acteurs.**

par [Delphine Iweins](/auteur/delphine-iweins) ([auteur/delphine-iweins](/auteur/delphine-iweins))

le 18 novembre 2021



La 26<sup>e</sup> édition de la conférence des parties des Nations unies sur le climat (COP), qui s'est déroulée à Glasgow début novembre, s'achève avec huit accords majeurs pour lutter contre le réchauffement climatique, sept ans après le traité de Paris. Preuve en est, même si les avancées sont encore timides, que la responsabilité sociétale et environnementale (RSE) est au cœur des préoccupations des acteurs politiques et économiques. « Beaucoup d'entreprises cherchent des partenaires engagés comme elles. Aujourd'hui, c'est vrai

pour les banques, mais à plus ou moins long terme les cabinets d'avocats seront aussi concernés », interpelle Amandine Rossignol, membre de la commission environnement du barreau de Montpellier, créée au début de l'année. Pourtant, sur les cinquante cabinets d'avocats labellisés *Benefit Corporation* – certification octroyée aux acteurs économiques répondant à des exigences sociétales et environnementales, de gouvernance ainsi que de transparence envers le public – dans le monde, aucun n'est français.

Dans l'Hexagone, l'heure est toujours à la sensibilisation du côté des institutions représentatives des avocats, même si les cabinets ont progressé dans leurs réflexions. En 2013, le barreau de Paris est devenu le premier ordre de France labellisé par l'AFNOR selon les critères de la norme ISO 26000 et la première instance judiciaire à adhérer au Pacte mondial des Nations unies. Le Conseil national des barreaux s'est également investi dans l'engagement socialement responsable de la profession. Il a ainsi adopté, en 2011, la Charte de l'avocat citoyen responsable visant à « proposer aux cabinets la signature d'une charte de développement durable afin de les inciter à prendre des mesures de nature à favoriser à la fois une démarche environnementale et sociétale ». Six ans plus tard, en 2017, la commission égalité du CNB a rédigé la charte responsabilité sociétale des cabinets d'avocats (RSCA) afin de donner des lignes directrices aux professionnels intéressés. Depuis, les initiatives institutionnelles se font timides.

Sur le

[Le gc  
secre  
comed](#)

[Désiç  
d'une  
person](#)

[Ces j  
dever  
entrepr](#)

[Les c  
d'avo  
avocat](#)

[Coup  
activi  
\(/flash/  
deroga](#)

[Petite  
autom](#)

[La pe  
derni  
renvc  
dernier](#)

[Les a  
\(/flash/](#)

[Secre  
étonn  
avocat  
parlem](#)

[Le nc  
de ca  
pourvo](#)

## La porte d'entrée de la protection de l'environnement

Selon la définition qui lui en a été donnée, la RSCA concerne principalement quatre domaines d'actions : la prise en compte des enjeux environnementaux, la pratique du *pro bono*, la relation client et le fonctionnement interne du cabinet. Les deux premiers domaines sont les plus faciles à mettre en œuvre. En raison de convictions personnelles de ses avocats, certains cabinets mènent déjà des actions *pro bono* ou de protection de l'environnement. En juin 2015, Vigo Avocats est ainsi devenu le premier cabinet d'avocats labellisé « Engagé RSE », basé sur le modèle AFAQ 26000, en France. Et son engagement se poursuit aujourd'hui.

La structure française LPA-CGR a aussi commencé par le volet environnemental pour mettre en œuvre sa stratégie RSE. Il a été l'un des premiers cabinets d'avocats à publier un rapport RSE, en 2014. Depuis, les associés ont adhéré à la plateforme gouvernementale [impact.gouv.fr](https://impact.gouv.fr) afin de partager de bonnes pratiques environnementales et ont lancé en interne le programme Smart Green pour réduire leur empreinte environnementale. « Certes, nous sommes des avocats, mais nous gagnons beaucoup à fonctionner comme une entreprise. Je suis convaincue qu'une telle politique RSE nous met dans une dynamique de proximité avec les clients », explique Sidonie Fraïche-Dupeyrat, avocate associée et présidente de LPA-CGR.

## Le volet social, une question vitale d'attractivité

La compétitivité accrue du marché du droit et les confinements successifs causés par le covid-19 ont poussé les cabinets dans leurs retranchements afin d'améliorer le volet « social » de la RSE. La firme américaine Baker McKenzie, par exemple, a mis la RSE au cœur de sa feuille de route 2021-2024. « La démocratie – un associé, une voix –, la transparence, la diversité, le multiculturalisme et la protection de l'environnement font partie des valeurs fondamentales de notre cabinet. Ces valeurs sont un élément d'attractivité et de fidélisation de nos collaborateurs. Les différentes composantes de notre stratégie RSE font l'objet de questions récurrentes dans nos entretiens de recrutement aujourd'hui », reconnaît Éric Lasry, le *managing partner* du bureau parisien. Désormais, nombreux sont les cabinets à reconnaître l'importance de donner un cap précis et des conditions de travail dignes aux collaborateurs, mais comment concrètement s'y prendre ?

« En 2018, nous avons réalisé un audit auprès de 1 400 parties prenantes afin d'établir une matrice des enjeux RSE du cabinet. Cela nous a permis d'identifier nos enjeux prioritaires et de les faire correspondre avec les objectifs de développement durable (ODD). Nous avons également mis en place des indicateurs chiffrés de performance pour mesurer nos progrès et structurer notre rapport RSE. Nous le soumettons chaque année au Pacte mondial des Nations unies dont nous sommes signataires », témoigne Alyssa Auberger, la nouvelle *chief sustainability officer* de Baker McKenzie.

D'ici 2025, tous les bureaux de la firme devront compter *a minima* 40 % d'hommes, 40 % de femmes et 20 % de *gender flex* parmi ses associés. Compte tenu de la place prise par les réunions virtuelles depuis le début de la crise sanitaire, ils ont aussi mis en œuvre un système d'audiodescription afin que les malentendants. Enfin, un partenariat est sur le point d'être conclu avec l'École du droit de Sciences Po Paris afin de proposer des bourses, stages et mentorats à des élèves venant de milieux considérés comme défavorisés. Ces initiatives s'ajoutent à d'autres programmes portant sur tous les aspects de la RSE et réfléchis depuis la maison-mère à Chicago.

Touché lui aussi par un problème de fidélisation de ses plus jeunes avocats, Claisse & Associés a franchi un pas supplémentaire en 2020. S'appuyant sur les avancées de la loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite loi PACTE, le cabinet a inscrit une raison d'être dans ses statuts. Vingt ans après sa création, la structure de taille moyenne ambitionne d'être « une entreprise d'intelligences juridiques,

innovante, humaine et citoyenne qui répond aux évolutions rapides des besoins de ses clients en se préoccupant de l'impact sociétal et environnemental de son développement ».

## Penser sa raison d'être

Fruit d'un an de réflexion, cette nouvelle stratégie repose sur quatre axes. Tout d'abord, une plus grande égalité : les neufs associés de Claisse & Associés ont pris l'engagement d'associer dorénavant une femme à chaque fois qu'un homme l'est et inversement. La diversité ensuite, qu'elle soit sociale ou géographique. Enfin, une offre plus importante de mécénat financier et de compétences ainsi que le respect de grands principes de développement durable. De quoi inspirer peut-être d'autres confrères. Le chemin est un peu plus complexe pour LPA-CGR. Le cabinet français a rédigé, en 2019, sa charte d'entreprise révélant ses trois valeurs cardinales – l'engagement, l'ouverture et le collectif – et sa mission. Il n'a pas pour autant franchi le pas juridique de statut d'entreprise à mission. Il est encore nécessaire d'abord d'infuser ces valeurs et cette mission dans l'exercice quotidien des avocats. « Nous pensons simplifier la formulation de notre mission pour ne garder que "bâtir ensemble de nouveaux équilibres" », reconnaît la présidente.

Le cabinet Copella Avocats, fondé par Amandine Rossignol, a aussi vocation à se transformer en une entreprise à mission d'ici la fin du premier semestre 2022. « Les avocats ont un rôle à jouer dans l'éveil des consciences », insiste-t-elle. L'élue de l'ordre de Montpellier en est persuadée, c'est avec ses clients qu'elle doit penser sa raison d'être.

**Dalloz actualité**  
pour 30 € par mois

**SANS ENGAGEMENT >**

[/https://www.boutique-dalloz.fr/dalloz-actualite-p.html?campaign=818601&utm\\_source=banniere-615x90-dallozactu-art-2021&utm\\_medium=display&utm\\_campaign=DALLOZACTU](https://www.boutique-dalloz.fr/dalloz-actualite-p.html?campaign=818601&utm_source=banniere-615x90-dallozactu-art-2021&utm_medium=display&utm_campaign=DALLOZACTU)

## Réagissez à cet article

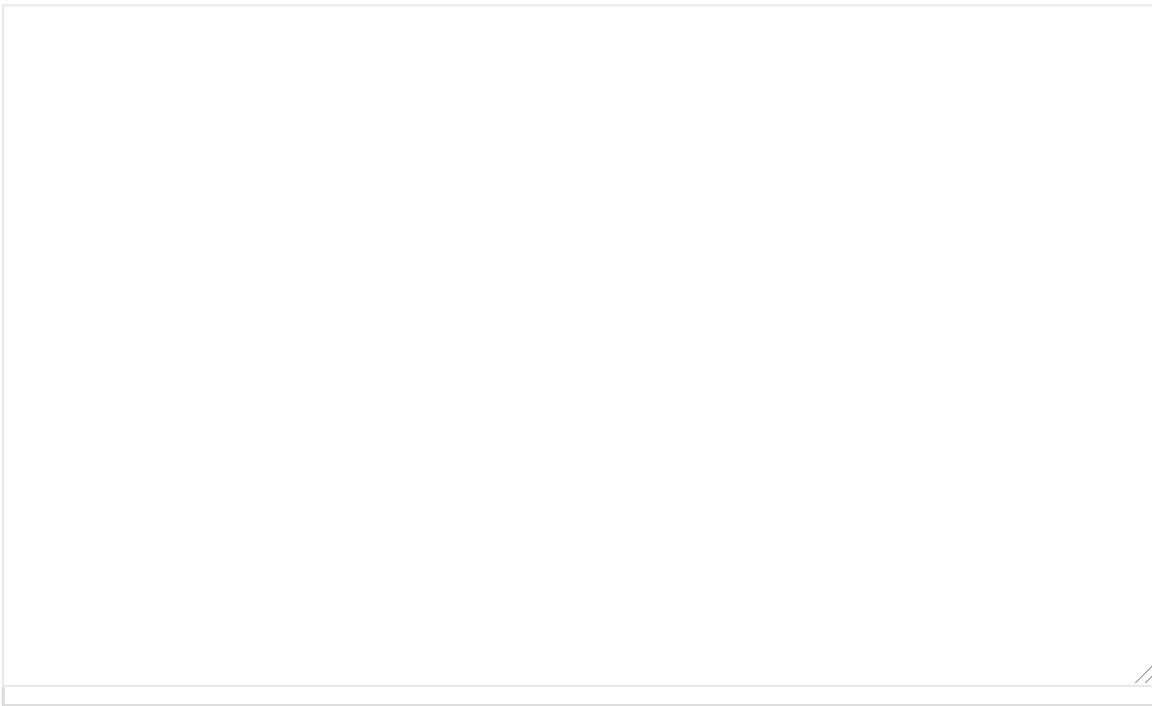
---

**Votre nom :** \*

**Votre adresse e-mail :** \*

Le contenu de ce champ sera maintenu privé et ne sera pas affiché publiquement.

**Votre commentaire :** \*



Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA  
Confidentialité - Conditions

**Enregistrer**

© DALLOZ 2021